

**31. QUESTION ECRITE****du député (suppl.) Antoine Carraux (UDC/SVP) concernant criminalité et dépendance des assurances sociales parmi les naturalisés de fraîche date (11.05.2007)**

Divers événements récents, qui ont marqué l'opinion, semblent révéler un taux de criminalité particulièrement élevé non seulement chez les étrangers et dans certaines communautés en particulier, mais aussi parmi les personnes naturalisées de fraîche date (définition proposée: les personnes naturalisées depuis moins de 5 ans). Il en va de même en ce qui concerne la proportion de cette catégorie de notre population parmi les personnes à la charge des assurances sociales ou de l'aide sociale.

Pourtant, des données précises font défaut à ce sujet.

Le Conseil d'Etat est-il donc prêt:

1. à se doter des moyens statistiques qui lui permettront d'évaluer correctement et précisément la situation et si oui, par quels moyens et dans quel délai?
2. à faire en sorte que ces statistiques permettent de distinguer entre les diverses origines des personnes concernées?

Sion, le 11 mai 2007  
(09h35)

Antoine Carraux, député (suppl.) (UDC/SVP)